

La Réplique

**LES CONSERVATEURS
ONTARIENS S'EN
PRENNENT AUX DROITS
DES SYNDICATS**

**POUR UNE
DÉMOCRATIE AU
21^E SIÈCLE**

**Focus : Lori Schroen,
déléguée syndicale et
militante travailleuse
de garderie**

Des négociations
fructueuses dans le
secteur des services
sociaux en C.-B.

**Le SCFP s'attaque à la
détresse psychologique
dans les centres
d'appels du Québec**

AFFICHE DÉTACHABLE :
LES SERVICES DE GARDE



« Les listes d'attente sont un immense problème pour les parents. Nous devons forcer le gouvernement à prendre la question au sérieux. Les parents, les travailleurs et les collectivités toutes entières doivent faire leur part ».

L'Or Schroen, page 5.

Des négociations fructueuses dans le secteur des services sociaux

Les travailleurs des services sociaux communautaires de la Colombie-Britannique ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans en février. L'entente qui prévoit des hausses salariales pouvant aller jusqu'à 11,5 pour cent, s'est conclue après trois difficiles rondes de négociations.

Des augmentations de salaires n'avaient pu être

obtenues en 2010 et 2012 en raison de l'ingérence du gouvernement provincial dans le processus de négociation collective. Par conséquent, ces travailleurs étaient demeurés les moins bien payés du secteur public.

« Les trois dernières rondes de négociations ont été brutales, mais notre secteur en est ressorti plus fort, plus confiant et plus

uni », a déclaré la coordonnatrice des services sociaux communautaires du SCFP en Colombie-Britannique, Cheryl Colborne.

« À deux reprises, les pourparlers se sont retrouvés dans une impasse et nous avons fait la grève pendant trois mois et demi en 2012. C'est du jamais vu dans un secteur composé surtout de femmes mal payées, dont beaucoup doivent avoir un deuxième et même un troisième emploi pour joindre les deux bouts », a précisé M^{me} Colborne.

Lorsque 15 000 travailleurs sont représentés par

dix syndicats, l'unité peut être tout un défi. « Nous avons consacré beaucoup d'énergies pour sensibiliser le public et pour rejoindre nos membres. Nous les avons interpellés en tant que travailleuses et travailleurs des services sociaux communautaires. Nous nous sommes concentrés sur la situation dans son ensemble, ce qui a été efficace. Le SCFP national nous a beaucoup aidés à élaborer le message », a-t-elle ajouté.

L'autre élément qui a fait pencher la balance en faveur des travailleurs a été la

relation avec l'employeur. « Lui aussi souffrait du manque de financement et il a fini par nous appuyer solidement au cours de la dernière ronde pour protéger et améliorer les services », a souligné M^{me} Colborne.

« Enfin, les travailleuses et travailleurs des services sociaux communautaires ont droit à une partie de la reconnaissance et du respect qu'ils méritent depuis longtemps. Maintenant, nous pourrions bâtir sur ces gains », a affirmé le président du SCFP-C.-B., Mark Hancock.

■ Murray Bush

Première étude du genre en Amérique du Nord Le SCFP s'attaque à la détresse psychologique dans les centres d'appels

Le SCFP mène une vaste offensive contre le fléau de la détresse psychologique dans les centres d'appels. Les résultats d'une étude scientifique sur le sujet sont alarmants : 57 pour cent des travailleurs concernés vivent une détresse psychologique élevée, comparée à 18 pour cent pour

l'ensemble de la main-d'œuvre au Québec. Le SCFP entreprend donc une vaste campagne de sensibilisation des employés et des employeurs afin d'attaquer le mal à la racine. Cette recherche est la première du genre en Amérique du Nord.

« La recherche réalisée

par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM identifie les causes principales de cette grande détresse. On retrouve parmi celles-ci la surcharge de travail, l'excès de surveillance, le peu d'autonomie et les problèmes de conciliation travail-famille. Quant aux conséquences, on parle

notamment d'absentéisme fréquent et prolongé. On parle aussi de consommation accrue de médicaments pour réduire l'anxiété et la nervosité, aider à dormir et remonter le moral », a précisé le président du Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) du SCFP, Alain Caron.

Depuis le début du mois de janvier, les sections locales concernées du SCFP distribuent des trousseaux de sensibilisation. Le message de cette campagne est : « Il y a une limite à presser le citron. La détresse psychologique, parlez-en à votre syndicat. »

« Nous avons entrepris des démarches d'envergure avec les employeurs pour changer les choses. En tant que syndicat, nous assumons notre responsabilité de protéger les travailleurs et travailleuses », a expliqué Alain Caron.

■ Lisa Djevahirdjian



LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP PRINTEMPS 2014

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :

SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à
scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef Catherine Louli
Directrice des communications
Heather Fraser

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction
Hélène Bélanger • Stéphanie Bibeau •
Manon Lajoie

Collaborateurs Murray Bush •
Lisa Djevahirdjian • David Jacks •
Riccardo Filippone • Craig Saunders •
Margot Young • Danielle Savoie •
Kelti Cameron • Greg Taylor •
Philippe Gagnon • Wes Payne

**SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national
Charles Fleury

Vice-présidences générales
Daniel Légère • Lucie Levasseur •
Fred Hahn • Kelly Moist •
Marle Roberts

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Stephen Drost / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc, Marco Lutfy / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Mike Davidson / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Don Monroe / Alberta • Mark Hancock, Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité
Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



Victoire pour une démocratie au 21^e siècle

Aimeriez-vous faire entrer le Parlement canadien dans le 21^e siècle? Ce ne serait pas extraordinaire si vous pouviez obliger le gouvernement à débattre d'enjeux qu'il préfère balayer sous le tapis; Comme les garderies à coût abordable? La motion sur les pétitions électroniques présentée par le député néo-démocrate Kennedy Stewart pourrait nous faire franchir un pas dans cette direction.

Actuellement, les seules pétitions que vous pouvez présenter à la Chambre des communes sont celles qui ont été signées – tenez-vous bien – sur papier! Oui, à l'époque des courriels, des médias sociaux et de la navigation sur le web avec un téléphone intelligent, la seule façon de mettre votre nom sur une pétition « valide », c'est de la signer en personne.

Et qu'est-ce que vous obtenez pour vos beaux efforts? Un député se lève en Chambre, lit le sujet de la pétition, donne le nombre de signatures puis se rassoit sans même pouvoir s'exprimer sur l'objet de la pétition. Et, comme si ce n'était pas assez, le ministre concerné émettra une « réponse » dans les

45 jours suivants le dépôt de la pétition.

Le NPD en a assez de ces absurdités. Le 29 janvier dernier, la motion de M. Stewart sur les pétitions électroniques a été adoptée. Une étude d'un an pour trouver la meilleure façon de procéder a été entreprise. Ensuite, les pétitions que des millions de Canadiens signent en ligne pourront être présentées à la Chambre des communes. C'est une immense victoire pour tous ceux qui pensent qu'une pétition devrait tenir compte du nombre de personnes qui se préoccupent réellement d'un enjeu, plutôt que du nombre de citoyens que vous pouvez joindre en personne pour leur faire signer une feuille de papier.

Et ce n'est pas tout.

La motion prévoit aussi un mécanisme qui fera en sorte qu'une pétition électronique sera automatiquement débattue par les parlementaires. Ainsi, si un nombre suffisant de signatures en ligne est recueilli, nos élus seront obligés de tenir un débat public sur l'enjeu soulevé.

Il semble que démocratie et internet s'entendent vraiment bien, en fin de compte.

■ **Riccardo Filippone**



Les conservateurs ontariens s'en prennent aux droits des syndicats

Alors que des élections provinciales se dessinent à l'horizon, le chef du Parti conservateur ontarien, Tim Hudak, a toujours en tête de faire de l'Ontario la première province canadienne à se doter de lois dites du « droit au travail » similaires à celles en vigueur aux États-Unis. Essentiellement, ces lois visent à miner le pouvoir de négociation collective d'un syndicat en permettant aux travailleurs de se désaffilier et de cesser de verser des cotisations.

Lors de la récente élection partielle dans Niagara remportée par le NPD, les enjeux syndicaux se sont retrouvés à l'avant-scène. Les citoyens, mais aussi plusieurs députés de Tim Hudak, ont fait connaître leur opposition et ont obligé le chef conservateur à modifier ses plans.

Tim Hudak a reconnu que les lois du « droit au travail » étaient davantage une source de division que de consensus. « Lorsque je parle aux employeurs et

aux travailleurs, certains me disent vouloir des lois du « droit au travail » en Ontario, mais pas beaucoup », a-t-il admis.

Chez nos voisins du sud, 24 États se sont dotés de lois du « droit au travail ». Dans ces États, les revenus médians des ménages sont inférieurs de 6437 \$ dollars. Le pourcentage d'emplois faiblement rémunérés est plus élevé, les soins de santé sont de moins bonne qualité, la pauvreté augmente, les dépenses en éducation sont plus faibles et les taux de décès au travail sont 36 pour cent plus élevés qu'ailleurs aux États-Unis, selon l'AFL-CIO.

Malgré ce recul, peu de gens croient que Tim Hudak est sincère lorsqu'il dit avoir renoncé à s'en prendre aux syndicats. D'ailleurs, quand il a annoncé qu'il n'avait plus l'intention de toucher à la formule Rand, Tim Hudak a dit : « Notre programme est beaucoup plus vaste et beaucoup plus ambitieux que cela. »

En effet, les conservateurs ontariens ont présenté un projet de loi d'intérêt privé qui invite le gouvernement provincial à sous-traiter et à privatiser tout service fourni par le secteur parapublic. Ils veulent éliminer le travail permanent à temps plein et obliger les travailleurs à soumissionner pour effectuer le travail qui devrait normalement leur revenir.

« Cette loi est contraire à la logique. Elle entraînera un roulement incessant d'entreprises privées qui remplaceront les personnes venant en aide aux élèves en difficulté dans nos écoles, les travailleurs dévoués qui soutiennent les personnes atteintes de déficiences du développement et ceux qui s'occupent de nos parents vieillissants. La stabilité diminuera, tout comme la qualité des services offerts aux personnes qui en ont le plus besoin », a déclaré le président du SCFP-Ontario, Fred Hahn.

■ **Craig Saunders**

PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

Des gains pour nos membres et l'équité pour tous les travailleurs

Les négociations sont de plus en plus difficiles pour nos sections locales, et ce, dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs. Cela dit, le SCFP est déterminé à obtenir des gains réels pour tous ses membres, malgré les pressions économiques et politiques croissantes.

Au SCFP, les sections locales sont en charge des négociations. La force des effectifs de notre syndicat constitue toutefois notre meilleur atout à la table de négociations. En effet, c'est grâce aux ressources que nous consacrons pour épauler les sections locales que nous avons pu réaliser de grandes avancées.

Mais nous pouvons en faire plus.

Grâce au projet *Ensemble pour un monde plus juste*, nous avons entrepris de nous rapprocher de nos membres. Nous les écouterons et mettrons leurs priorités au cœur de notre action. Nous devons aussi permettre aux membres de mieux communiquer les uns avec les

autres et leur donner la possibilité de partager leur expérience et leurs connaissances en matière de négociations.

C'est pour cette raison que nous avons créé le Conseil national des secteurs, un forum de discussion sur les négociations qui dépassera le cadre des sections locales. Nous partagerons des stratégies et des informations pour chacun des secteurs, mais aussi entre les secteurs. Cette rencontre nationale nous permettra aussi d'offrir une meilleure formation à nos membres et d'en faire des négociateurs plus aguerris.

Le Conseil national des secteurs se déroulera tous les deux ans, soit les années où il n'y a pas de congrès national. Des représentants de chaque grand secteur participeront d'abord à des rencontres sectorielles. Puis, ils prendront part à la plénière nationale. L'exercice permettra de partager de l'information et d'apprendre les uns des autres.

Depuis trois décennies, les hausses salariales sont inférieures à l'augmentation du coût de la vie. À l'inverse, les profits des grandes entreprises grimpent en flèche. Il existe pourtant des alternatives pour favoriser une plus grande équité. En renforçant nos liens avec nos membres et en mettant à profit l'expérience qu'ils ont acquise à la table de négociations, nous pourrions faire de nouveaux gains.

J'espère vous voir nombreux à cette première conférence du Conseil national des secteurs qui se déroulera du 6 au 9 octobre 2014 au Centre Sheraton de Toronto.

PAUL MOIST EN LIGNE  twitter.com/CUPENatPres



FOCUS :

SERVICES DE GARDE



Y A-T-IL ASSEZ DE PLACES?

450 000

PLACES EN CENTRES AGRÉÉS

POUR

2 100 000

ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 5 ANS



PRÈS DE **4 ENFANTS SUR 5** N'AURONT PAS DE PLACE

EN SUIVANT LE TAUX
DE CROISSANCE
ACTUEL, IL FAUDRAIT

52 ANS

POUR ASSURER LE NOMBRE DE PLACES NÉCESSAIRES

PEUT-ON SE LE PERMETTRE FINANCIÈREMENT?

AU CANADA, LES SERVICES DE GARDE SONT RAREMENT SUBVENTIONNÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS; LE COÛT MOYEN POUR UN JEUNE ENFANT EST DE

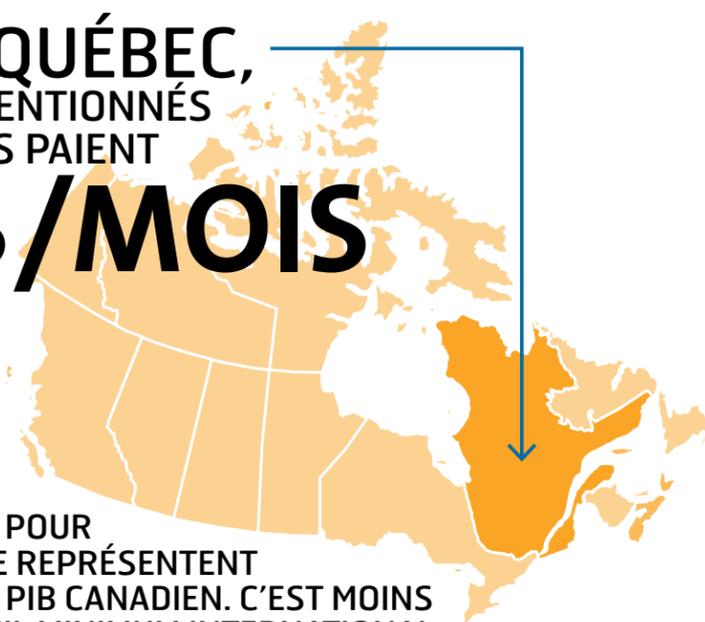
600 \$ - 850 \$/MOIS

MAIS AU QUÉBEC,
ILS SONT SUBVENTIONNÉS
ET LES PARENTS PAIENT

154 \$/MOIS

MOINS DE
0,3 %

LES PROGRAMMES POUR LA PETITE ENFANCE REPRÉSENTENT MOINS DE 0,3% DU PIB CANADIEN. C'EST MOINS D'UN TIERS DU SEUIL MINIMUM INTERNATIONAL DE 1% DU PIB.



Source : CTC - Graphisme, Una Lee

PROFIL LORI SCHROEN

Des services de garde, de meilleurs milieux de travail

Si vous demandez à Lori Schroen quel est le lien entre la lutte pour des services de garde à l'enfance et le travail des syndicats, sa réponse est simple : si vous avez de bons services de garde à l'enfance, vous aurez un meilleur milieu de travail.

Militante depuis 35 ans, Lori est impliquée à fond dans son travail et dans sa communauté. Travailleuse de garderie le jour et étudiante en éducation de la petite enfance le soir, elle est bien consciente des inégalités existantes dans le domaine des services de garde à l'enfance. « J'ai commencé à constater certaines injustices dans la façon dont le personnel des garderies était traité. En tant que membres du personnel, nous avons vite réalisé que nous devons unir nos forces pour améliorer nos salaires de misère et nos piètres conditions de travail », a expliqué M^{me} Schroen.

D'abord déléguée syndicale, puis présidente de la section locale 1543 du SCFP à la garderie Fort Rouge Coop de Winnipeg, elle a vécu tous les défis auxquels font face les éducatrices de la petite enfance. À propos du lock-out de 1995 à la garderie, elle se souvient que des membres du SCFP d'autres secteurs sont venus appuyer leur piquet de trois personnes. « J'ai été extrêmement touchée par cet appui », a souligné M^{me} Schroen.

En plus de son travail au syndicat, Lori Schroen a joué un rôle actif au sein de la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba. Elle a aussi été à l'avant-scène du mouvement de revendication pancanadien en faveur d'un programme national de garde à l'enfance. « Les listes d'attente sont un immense problème pour les parents. Nous devons forcer le gouvernement à prendre la question au sérieux. Les parents, les travailleurs et les collectivités toutes entières doivent faire leur part », a déclaré M^{me} Schroen.

La collaboration avec des coalitions et des associations communautaires a stimulé la lutte pour de meilleurs services de garde à l'enfance. Pour Lori Schroen, c'est ce qui donne de la force au mouvement. « En ce moment, les choses bougent, nous travaillons ensemble et les gens sont optimistes », a-t-elle affirmé.

« La façon de penser évolue et il est tout à fait possible de gagner ce combat », a conclu M^{me} Schroen.

■ David Jacks



« On offre aux Canadiens une petite gamme de mesures peu utiles qui coûtent plus cher et sont moins pratiques qu'un investissement direct dans un programme universel de services de garde à l'enfance. Un tel programme offrirait aux parents de meilleures options et un meilleur rendement pour nos dollars collectifs ».

Trish Hennessy, CCPA

Fractionnement du revenu vs garde à l'enfance

Toutes les études montrent que l'investissement public consacré aux services de garde à l'enfance devrait être une priorité. Pour les enfants, les familles et la société, les avantages économiques et sociaux, en matière de santé notamment, sont de loin supérieurs aux coûts. Pourtant, au chapitre des dépenses publiques pour les garderies, le Canada arrive au dernier rang des pays ayant des finances comparables. Contre toute logique, le gouvernement fédéral conservateur s'obstine en effet à proposer des mesures inefficaces et coûteuses, comme le fractionnement du revenu et la prestation universelle pour la garde d'enfants.

Pendant la campagne électorale de 2011, les conservateurs de Stephen Harper ont promis aux couples avec enfants de moins de 18 ans qu'ils pourraient fractionner jusqu'à 50 000 dollars de leurs revenus chaque année à des fins fiscales afin de

réduire les impôts que les ménages doivent verser à l'Agence de revenu du Canada.

L'étude du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) intitulée *Income Splitting in Canada: Inequality by Design* (Le fractionnement du revenu au Canada : l'inégalité érigée en système) montre que 86 pour cent des familles canadiennes ne profiteront pas du fractionnement du revenu. Par contre, le gouvernement fédéral perdra trois milliards de dollars en revenus et les provinces 1,9 milliard de dollars, pour un total de près de cinq milliards de dollars en 2015 seulement.

La retraite soudaine du ministre des Finances, Jim Flaherty, expliquerait pourquoi il a laissé entendre que les conservateurs pourraient renoncer à leur projet de fractionnement du revenu. Or, quel que soit le message que M. Flaherty a tenté de faire passer, le premier ministre Stephen Harper maintient que les conserva-

teurs iront de l'avant avec une forme ou une autre de fractionnement du revenu.

Mais quel est le lien avec les garderies? On dit que les conservateurs envisagent de hausser leur prestation universelle pour la garde d'enfants, pourtant très critiquée. « Le fractionnement du revenu et le chèque pour la garde d'enfants sont des exemples de politique publique qui offrent des mesures moins avantageuses », selon la directrice des enjeux stratégiques au CCPA, Trish Hennessy.

La prestation universelle pour la garde d'enfants fournit 100 dollars par mois par enfant de moins de six ans et coûte environ deux milliards de dollars par année. Elle offre peu aux familles, même si elle est censée leur donner le choix en matière de services de garde. La prestation est totalement inéquitable pour ce qui est du transfert de revenu et n'apporte aucune solution à la crise que vivent



la plupart des familles.

Il n'y a tout simplement pas assez de garderies réglementées au Canada. « On offre aux Canadiens une petite gamme de mesures peu utiles qui coûtent plus cher et sont moins pratiques qu'un investissement direct dans un programme universel de services de garde à l'enfance. Un tel programme offrirait aux parents de meilleures options et un meilleur rendement pour nos dollars collectifs. En fin de compte, les parents canadiens sont toujours à la recherche de garderies à coût abordable et de grande qualité. Malheureusement, ils se font offrir des solutions inadéquates », a conclu M^{me} Hennessy.

Lorsqu'on additionne le

fractionnement du revenu qui profite aux riches et les chèques de la prestation universelle pour la garde d'enfants qui ne donnent pas accès à des services de qualité, on se rend compte que les conservateurs ont raté la cible et que le prix à payer est énorme. Le Canada pourrait en faire tellement plus. Si les gouvernements canadiens voulaient vraiment soutenir les familles avec enfants, ils pourraient offrir un programme universel de garderies comme celui du Québec, qui répondrait aux besoins de toutes les familles. Il est vraiment temps de repenser les services de garde à l'enfance.

GARDERIESPUBLIQUES.ORG

■ Margot Young

Venez à Winnipeg assister à la quatrième Conférence nationale sur les politiques en matière de services de garde à l'enfance.

Du jeudi 13 au samedi 15 novembre 2014
Hôtel Fort Garry, Winnipeg, Manitoba

Aidez-nous à remettre le dossier des services de garde à l'ordre du jour

Proposez de nouvelles idées pour faire des services éducatifs et de garde à l'enfance une priorité pour les gouvernements et pour les citoyens.

Créez des liens

Tous ceux qui veulent le meilleur système de garde à l'enfance qui soit pour le Canada sont invités. Que vous soyez, éducatrice de la petite enfance, militant pour la justice sociale, universitaire, chercheur, décideur, parent, grand-papa ou grand-maman, inscrivez-vous maintenant.

Réservez votre place à CHILD CARE2020.CA.

Cette conférence est organisée par la **FÉDÉRATION CANADIENNE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE**, l'**ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PROMOTION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE** et la **CHILD CARE RESOURCE AND RESEARCH UNIT**.

Le SCFP est un important commanditaire de l'événement.



Têtes-à-têtes!



La solidarité aide à résoudre un lockout à l'Î.-P.-É

Les membres de la section locale 4893 sont au service de la Ville de Kensington, à l'Île-du-Prince-Édouard. Avant la période des Fêtes, ils ont reçu un cadeau dont ils se seraient bien passé : le conseil municipal les a mis en lock-out.

« Ce lock-out a causé

tout un choc à la section locale », a lancé Stacey Delaney, conseillère syndicale au SCFP.

La convention collective de la section locale était échue depuis avril 2013. Les cinq jours de négociations au mois de mai n'avaient donné aucun résultat. En octobre, après trois jours de conciliation, le dossier

a été renvoyé à un conseil d'arbitrage. « Tous les enjeux non réglés pour ce groupe d'employés avaient trait à la justice et à l'équité, comme la rémunération des périodes où les policiers à temps partiel doivent être disponibles en cas d'appel, les salaires et la durée de la convention collective », a précisé Stacey Delaney.

Plutôt que de revenir à la table de négociations et de tenter de régler ces questions, la Ville a décrété un lock-out trois semaines avant Noël.

Dans une province où la plupart des employés du secteur public n'ont pas le droit de grève, les lock-out sont rares. La situation a été particulièrement pénible

pour les douze membres de la section locale 4893 puisqu'ils se sont retrouvés divisés. Pendant que les six techniciens, employés des travaux publics et concierges arpentaient la ligne de piquetage, les six autres membres, des policiers, devaient travailler, car les services de police sont jugés essentiels.

Le lock-out a provoqué une vague d'appui populaire en faveur des syndiqués. « Nous avons reçu un soutien moral et financier exceptionnel de la part de la population. D'autres sections locales du SCFP, des syndicats et des organisations locales ont fait de même », s'est réjouie M^{me} Delaney.

Mais le lock-out a rapidement tourné au bras de fer lorsque le directeur de la Ville a soutenu devant les médias que le lock-out prendrait fin « soit quand le SCFP acceptera notre proposition, soit quand le conseil pliera devant le SCFP, et je ne crois pas que le conseil pliera ».

La section locale a quand même tenu bon et, après sept jours de piquetage, les parties en sont arrivées à une entente. « Nous avons signé une convention collective sans faire de concessions et nous avons réussi à négocier une rémunération de disponibilité pour nos membres. Finalement, c'est le conseil municipal qui est revenu à la table pour négocier », a souligné Stacey Delaney.

■ Danielle Savoie



De gauche à droite, Vicki Campbell, Edyth DesRoches, Sharon Paynter, Vicki Sutherland, Brenda MacIsaac et Les Thomas.

Les travailleuses du vêtement demandent justice

Kalpona Akter avait 12 ans lorsqu'elle a commencé à travailler dans l'industrie du vêtement. À 16 ans, elle a été congédiée pour avoir tenté de syndiquer son usine. En 2001, M^{me} Akter a co-fondé le Centre de solidarité des travailleurs du Bangladesh (BCWS), un organisme qui offre une formation en droits syndicaux et en leadership aux travailleuses du vêtement.

En avril 2013, plus de 1100 travailleuses et travailleurs du vêtement ont

perdu la vie et plus de 1600 ont subi des blessures lorsque l'édifice du Rana Plaza s'est effondré au Bangladesh. Cette malheureuse tragédie a illustré avec force une réalité que les consommateurs nord-américains et européens ne pourront plus ignorer : le coût humain de la mode à bas prix est énorme. Dans la foulée de l'effondrement, l'attention internationale s'est aussi tournée vers les violations des droits des travailleurs au Bangladesh et a permis

d'intensifier la pression sur le gouvernement bangladais afin qu'il réforme ses lois du travail et accorde aux travailleuses du vêtement le droit de se syndiquer et de négocier collectivement de meilleurs salaires et conditions de travail.

Les travailleuses du vêtement bangladaises gagnent autour de 66 dollars par mois, soit environ 40 cents de l'heure. Il s'agit du salaire minimum le plus faible au monde. Ce revenu ne permet pas de combler

les besoins nutritionnels de base d'une travailleuse célibataire. C'est encore pire lorsque la travailleuse a une famille à nourrir.

Le BCWS a offert son soutien aux victimes du désastre du Rana Plaza. L'organisme réclame une indemnisation équitable pour toutes les victimes de la tragédie.

Pour en savoir plus : SCFP.CA/JUSTICE-MONDIALE/TOURNEE-CANADIENNE-EN-APPUI-AUX

■ Kelti Cameron



en bref

L'Accord fédéral-provincial sur la santé

Les militants du domaine de la santé sont passés à l'action le 31 mars pour protester contre la fin de l'Accord fédéral-provincial sur la santé. Depuis 2011, Ottawa refuse de rencontrer les premiers ministres pour signer une nouvelle entente. Le gouvernement fédéral conservateur préfère priver le système de santé canadien de 36 milliards de dollars.

Les employeurs en redemandent

En 2013, 298 conventions collectives du SCFP ont été signées. De ce nombre, 71 ont fait l'objet de demandes de concessions de la part de l'employeur, ce qui signifie qu'environ une table de négociations sur quatre a reçu au moins une demande en ce sens. Les concessions les plus fréquemment exigées ont trait aux régimes de retraite, aux congés de maladie et aux heures supplémentaires. Malgré tout, la majorité des améliorations négociées ont été obtenues sans faire de concessions.

SCFP.CA/POURPARLERS



Ensemble pour un avenir meilleur : bilan de l'année du SCFP



L'édition 2013 de la publication Le SCFP – *Un bilan positif* jette un regard sur nos réussites de la dernière année et sur les défis que nous devons relever pour faire du Canada un meilleur pays. Cette année, la publication plonge aussi dans la riche histoire de notre syndicat qui vient d'avoir 50 ans. Les solides racines progressistes de notre mouvement y sont présentées.

SCFP.CA/BILANPOSITIF

Une clause innovatrice permet des exemptions aux règles de gestion des absences

Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario a effectué d'importants gains à la table de négociations, dont une protection innovatrice contre les abus des programmes de gestion des absences. Pour en savoir plus

SCFP.CA/POURPARLERS/POURPARLERS-HIVER-2014



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
VIOLENCE FAMILIALE

Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison?

Répondez à cet important sondage

Aidez-nous à en savoir plus sur les effets de la violence conjugale en milieu de travail en répondant à un questionnaire anonyme de 10 à 30 minutes en ligne sur :

FLUIDSURVEYS.COM/S/VIOLENCE_CONJUGALE

Vous pouvez participer à cette enquête si vous avez 15 ans ou plus, que vous ayez ou non été victime ou témoin de violence conjugale.

Une fois le questionnaire rempli, vous avez la possibilité de participer à un tirage au sort pour gagner une tablette électronique.

Cette enquête est le fruit d'un partenariat entre le Congrès du travail du Canada et des chercheurs de l'Université Western Ontario. Il s'agit de la toute première enquête nationale menée au Canada sur cette question.

En Australie, les syndicats ont utilisé les résultats d'une étude similaire pour négocier des avantages sociaux liés à la violence familiale pour un million de travailleurs. Ces avantages portent sur les congés payés, la protection contre les représailles et la flexibilité du travail.

■ **SCFP Égalité**

Mauvaises conditions routières à l'horizon

Membres de la section locale 1190 du SCFP, les opérateurs de chasse-neige du Nouveau-Brunswick n'ont pas eu la vie facile cet hiver avec les fortes tempêtes de neige, la pluie verglaçante et les vents violents. Ils ont aussi été frappés de plein fouet par les compressions brutales imposées au programme d'entretien hivernal du Nouveau-Brunswick.

« Avec la réduction de neuf millions de dollars dans le budget d'entretien hivernal, nous savions que 26 chasse-neige et niveleuses ne seraient pas en circulation cet hiver. Et c'est sans compter les 29 chasse-neige déjà retirés de la route il y a deux hivers et les 70 opérateurs de moins cette année à cause des retraites, des démissions et ainsi de suite », a déclaré le président de la section locale 1190, Andy Hardy. Après avoir tenté de sensibiliser le gouvernement aux conséquences de ces compressions pour les Néo-Brunswickois, en particulier dans les régions rurales, la section locale a décidé de donner la parole aux citoyens.

En décembre, elle a mis en place une ligne téléphonique pour recueillir les commentaires du public sur l'état des routes en hiver.

« En quelques semaines, nous avons reçu plus de 600 appels de citoyens mécontents des routes dans leur région. Le gouvernement ne pouvait plus prétendre que c'était seulement le syndicat qui dénonçait les compressions pour garder ses emplois! Chaque fois que nous avons de mauvaises conditions météo, et nous avons eu plus que notre part de chutes de neige cette année, la ligne téléphonique a été inondée d'appels de citoyens excédés », a souligné M. Hardy.

La campagne Mauvaises conditions routières à l'horizon permettra aussi à la section locale de recueillir de l'information sur l'entretien des routes et des autoroutes provinciales qui soulève aussi des inquiétudes. Il s'agit de mettre un peu de pression sur le ministère pour l'obliger à accroître ses opérations de déneigement.

« Comment les gens peuvent-ils aller travailler si les routes ne sont pas déblayées, surtout dans les localités rurales où le transport en commun est inexistant? Les réductions imposées pour l'entretien des routes ont également perturbé le transport scolaire et les services d'urgence. Nous avons prévenu le gouvernement qu'une diminution du nombre de chasse-neige et d'opérateurs sur les routes aurait des répercussions sur le niveau de services », a rappelé Andy Hardy.

La section locale compte poursuivre sa campagne cet été pour attirer l'attention sur les nids-de-poules et les bosses qu'il faut bien réparer malgré les compressions budgétaires.

■ **Danielle Savoie**



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Riposter aux attaques contre les travailleurs

« Pour relever dès maintenant le défi que représentent les attaques à l'endroit des travailleurs, la perte de revenus réels, l'absence de bons emplois et une économie stagnante, le SCFP doit poursuivre l'établissement d'un mouvement de résistance. »

Ces mots tirés du document d'orientation stratégique adopté au congrès national du SCFP d'octobre dernier sont au cœur du mandat de notre syndicat pour les deux prochaines années.

Le SCFP aidera ce mouvement de résistance à prendre de l'ampleur. Notre objectif est la création d'une économie canadienne qui permettra à chacun d'avoir un emploi garanti et de gagner correctement sa vie. Les travailleurs méritent de bons avantages sociaux, incluant un bon régime de retraite. Ils doivent aussi pouvoir compter sur un environnement sain et des services publics de qualité.

Le budget du SCFP pour 2014 favorisera l'atteinte de cet objectif. Nos membres doivent être des résistants. Une bonne partie du travail préliminaire a été fait, mais nous devons susciter un militantisme renouvelé et sensibiliser

davantage nos membres au rôle joué par leur syndicat dans chaque milieu de travail.

Il faut agir dès maintenant. Et c'est pour cette raison que, tout en gérant de manière responsable les finances de notre syndicat, nous avons ajouté un nouveau poste budgétaire destiné au projet *Ensemble pour un monde plus juste*. Ce poste comprend notamment la contribution du SCFP au projet du même nom piloté par le CTC. En mettant nos ressources en commun pour lancer des initiatives comme la campagne nationale de publicité en cours, nous pouvons contrer plus efficacement l'image négative que nos adversaires tentent de donner au mouvement syndical.

Au sein du SCFP, nous devons mieux communiquer avec nos membres, par le biais de conversations individuelles dans leur milieu de travail. C'est la clé pour être en mesure de riposter aux attaques. Ce contact renforcé avec notre base nous permettra de consolider nos sections locales, mais aussi de contribuer puissamment à l'élection de gouvernements qui respectent les travailleurs et les services publics.

Nous devons axer nos efforts sur la participation et la mobilisation des membres. Dans moins de deux ans, nous aurons des élections fédérales. Deux ans, c'est le temps qu'il a fallu aux étudiants du Québec pour préparer la grève générale de 2012. Si nous voulons nous débarrasser de Stephen Harper, nous devons expliquer à nos membres comment les politiques du gouvernement conservateur affectent leur vie. Nous devons motiver nos membres à parler de ces conséquences négatives à la maison et lors de leurs activités sociales. Nous devons les convaincre de voter pour un gouvernement favorable aux travailleurs et aux services publics. Et nous devons le faire maintenant.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  twitter.com/CUPENatSec





450 000
places en centres agréés
pour 2 100 000 d'enfants

***Pour un programme national
de garderies maintenant!***

garderiespubliques.org

SCFP / Syndicat canadien
de la fonction publique